

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 29 FEVRIER 2016 à 18 HEURES 30**

L'an deux mille seize le LUNDI 29 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, BERARD Claude, CAYOL Marc, COURBET Pierre, CROSET Bertrand, MACHUROT Suzy, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

Procurations JACQUEMUS Jacqueline à MACHUROT Suzy, MEJIAS Marie-Claire à SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, Maguy MARCELLIN à Pierre COURBET

Absents : Marylène JEAN, Martine TESTON

Secrétaire : MACHUROT Suzy

N°1 – Approbation du Compte de Gestion 2015 Budget Principal

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Mormoiron. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2 – Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget Principal

Président de séance : Jean-Marie TORELLI Adjoint

Résultat de clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 514 414.70 euros
- Section d'investissement déficit de 107 899.27 euros
- Reste à réaliser dépenses d'investissement 110 021.00 euros

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 10 Pour 2 Contre.

N° 3 – Affectation du résultat 2015 Budget Principal

Affectation de 217 911.27 euros au compte 1068 : excédent de fonctionnement pour financer une partie de l'investissement de 2016

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 11 Pour 2 abstentions.

**N°4 – Approbation du Compte de Gestion 2015 Budget annexe Station-Service
Communale**

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Mormoiron. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 5 – Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Station-Service
Communale**

Président de séance : Jean-Marie TORELLI Adjoint

Résultat de Clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 12 031.96 euros
- Section d'investissement excédent de 35 766.99 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 6 – Affectation du résultat Budget Annexe Station-Service Communale

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 11 Pour 2 abstentions.

N°7 – Approbation du Compte de Gestion 2015 Budget annexe Camping Piscine

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Mormoiron. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 8 – Approbation du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Camping Piscine

Président de séance : Jean-Marie TORELLI Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 7 814.34 euros

-Section d'investissement excédent de 21 720.13 euros

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 10 Pour et 2 Contre.

N° 9 – Affectation du résultat Budget Annexe Camping Piscine

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 11 Pour 2 abstentions.

N° 10 – Création d'un emploi en contrat aidé à la Bibliothèque

Renouvellement du poste d'agent d'accueil de la Bibliothèque à temps non complet (23 heures) pour 6 mois soit du 1^{er} mars au 31 août 2016.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 11 – Camping Piscine – Saison 2016

Ouverture du camping du 21 mars au 2 novembre 2016

Les tarifs du camping et de la piscine restent les mêmes que ceux de 2015.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 12 – Création d'un emploi en Contrat Aidé au Camping Municipal

Création d'un poste en contrat aidé à temps non complet (28 heures) annualisé du 15 mars 2016 au 14 mars 2017 en qualité de responsable du camping municipal

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°13 – Contractualisation 2016

Il est décidé de solliciter l'avenant 2016 de la Contractualisation (aide du Département de 68 400 euros), et de définir les opérations subventionnables suivantes :

- 40 000 euros pour le pluvial du chemin de Villeneuve
- 28 400 euros pour la réfection de la toiture de l'ancien hôpital

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 14 – Désignation d'un correspondant tempête

L'ERDF propose de mettre en place par convention un correspondant tempête dans chaque commune qui sera l'intermédiaire entre ERDF et la commune dans le cas de perturbations du réseau. Cette personne doit avoir une bonne connaissance du territoire. Monsieur le Maire propose Madame Suzy MACHUROT.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 15 – Signature de l'avenant 1 au contrat de location signé avec ORANGE

L'objet de l'avenant est d'autoriser la sous-location du terrain que nous louons à Orange, à Free. Le loyer sera porté à 5300 euros par an.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 16 – Convention avec la SPCAL

Il est décidé de signer une convention avec la SPCAL pour la capture d'animaux errants. Le contrat prévoit 7 interventions par an pour un montant de 705 euros.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 17 – Régie Station-Service Communale

Le plafond de l'encaisse détenue sur le Compte dépôts de Fonds passe de 18 000 à 75 000 euros.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 29 février 2016

Le Maire,
Frédéric ROUET